

L'Urbanisme Favorable à la Santé

Découvrez l'accompagnement proposé par l'AUDAB, votre agence d'urbanisme, autour de l'urbanisme favorable à la santé.

Comment l'urbanisme impacte la santé ?

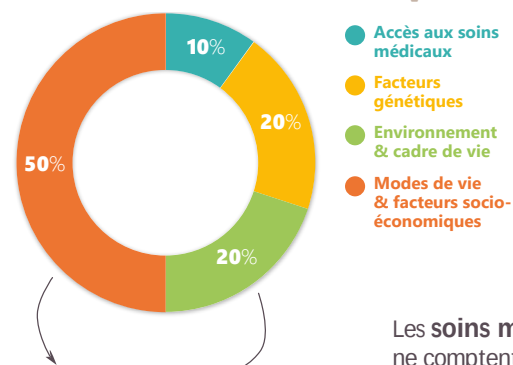
L'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) est une démarche qui consiste à travailler sur l'aménagement du territoire afin de le rendre davantage bénéfique pour la santé. L'UFS a émergé suite à la charte d'Ottawa (1986), lors de la création du réseau des Villes-Santé de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

En effet, 70% de l'état de santé d'un individu dépend de facteurs externes conditionnés notamment par son cadre de vie et son mode de vie. L'enjeu est donc d'agir sur l'environnement de l'individu pour améliorer son état de santé.

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

Définition de l'OMS, 1946

Le poids des déterminants de santé



Environ **70%** de l'état de santé d'un individu dépend de **facteurs externes**.

Les **soins médicaux** ne comptent que pour

10% de l'état de santé d'un individu.

Les déterminants de santé

La Direction Générale de la Santé (DGS) et l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) ont travaillé sur les **déterminants de santé** d'un individu afin d'intégrer les objectifs de l'UFS aux projets d'aménagements et aux documents d'urbanisme. Dans ce cadre, l'EHESP a développé plusieurs guides sur l'UFS, disponibles sur leur site, dont le guide ISadOrA « Intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement » (2020) ou encore le guide « Agir pour un urbanisme favorable à la santé, concepts et outils » (2014).

Les 19 objectifs de l'UFS

Famille 1

Modes de vie, structures sociales et économiques

- Favoriser les déplacements/modes de vie actifs
- Inciter aux pratiques de sports et détente
- Inciter à une alimentation saine
- Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle
- Construire des espaces de rencontre/accueil/aide aux personnes vulnérables
- Favoriser la participation au processus démocratique
- Favoriser l'accessibilité aux services et équipements
- Assurer les conditions d'attractivité du territoire

Famille 2

Cadre de vie, construction et aménagement

- Construire ou réhabiliter du bâti de qualité (luminosité, isolation thermique et acoustique, matériaux sains...)
- Aménager des espaces urbains de qualité
- Assurer la sécurité des habitants

Famille 3

Milieux et ressources

- Préserver la biodiversité et le paysage existant
- Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes
- Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles
- Améliorer la qualité de l'air extérieur
- Améliorer la qualité et la gestion des eaux
- Inciter à une gestion de qualité des déchets (municipaux, ménagers, industriels, de soins, de chantiers...)
- Améliorer la qualité et la gestion des sols
- Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques



L'accompagnement de l'AUDAB sur l'UFS



Journée d'animation UFS à Chalon-sur-Saône en 2024

L'AUDAB vient en appui à la mise en œuvre du **Plan Régional Santé Environnement4 (PRSE4) 2023-2027**, porté par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté. Dans ce cadre, l'AUDAB accompagne les collectivités en région et travaille plus spécifiquement à intégrer les enjeux de l'UFS au sein des politiques et projets d'aménagement.

L'accompagnement de l'AUDAB s'articule autour de trois actions principales :

- l'animation régionale autour de l'urbanisme favorable à la pleine santé dans le cadre d'une stratégie de plaidoyer partenariale et partagée, notamment l'organisation de journées d'animation UFS ;
- L'accompagnement à la mise en œuvre d'actions autour de l'UFS et les stratégies et animations urbaines, notamment dans le cadre des Contrats Locaux de Santé ;
- L'intégration des objectifs de l'UFS dans les politiques et projets d'aménagement (démarches d'EIS des SCoT, PLUi et projets).

1. SCoT Mâconnais Sud Bourgogne (2023)
2. PLUi de Grand Besançon Métropole (2023)
3. SCoT Cœur de Loire (2024)
4. Friche de Dannemarie-sur-Crête (2024)
5. SCoT de la Bresse Bourguignonne (2024)
6. SCoT du Pays Seine-et-Tilles (2025)
7. PLU d'Azé (2025)

Carte des QPV dans le cadre de l'accompagnement au CLS de Besançon

Limites territoriales

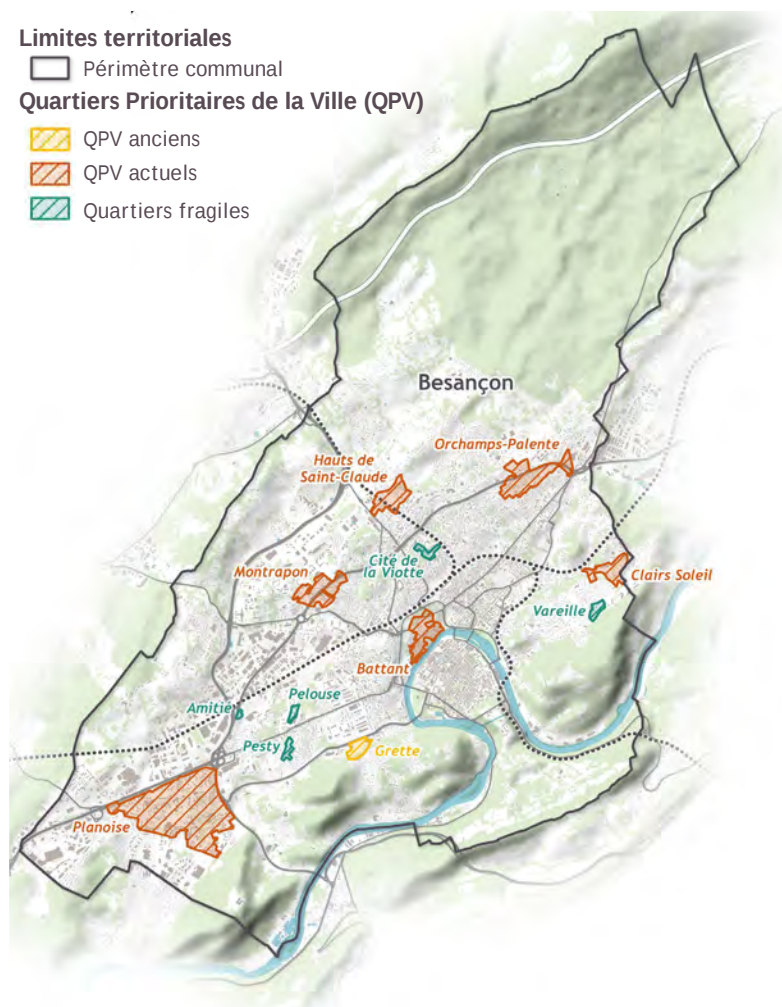
□ Périmètre communal

Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)

▨ QPV anciens

▨ QPV actuels

▨ Quartiers fragiles



Localisation des EIS réalisées par l'AUDAB



Les Évaluations d'Impact sur la Santé (EIS)

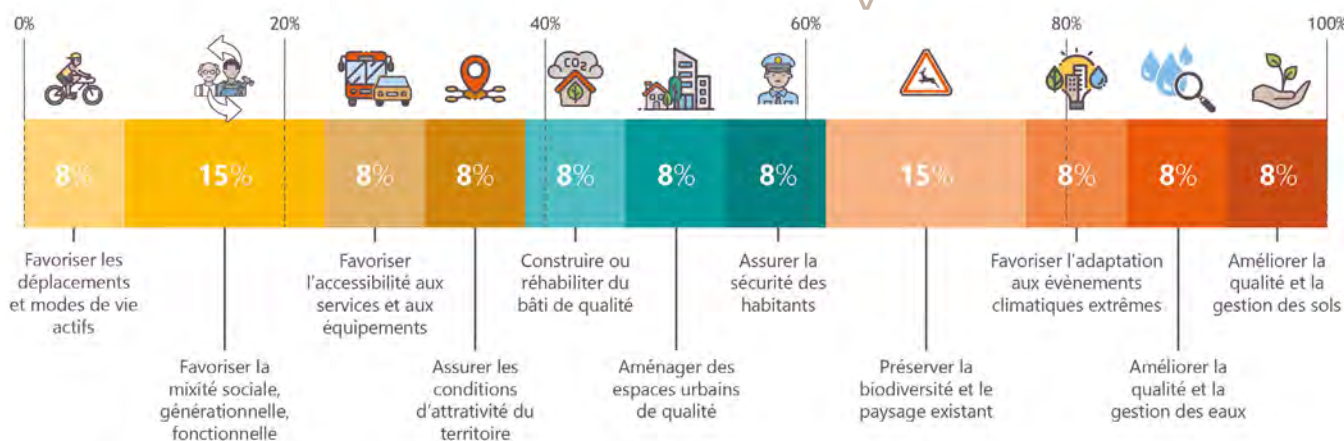
Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 4 (PRSE4), l'AUDAB vient en appui auprès des collectivités pour réaliser des **Évaluations d'Impact sur la Santé (EIS)**.

L'EIS est un processus structuré qui permet d'identifier les effets positifs ou négatifs d'une politique, d'un document d'urbanisme ou d'un aménagement sur la santé des populations.

L'AUDAB et l'ARS BFC ont développé une méthode d'EIS dite « flash » :

- Elles se concentrent sur **le document central du SCoT ou du PLU(i) ou du projet d'aménagement**.
- Elles sont réalisées dans des **délais courts (3 à 6 mois)** et interviennent à un instant T.
- Elles permettent de fournir une analyse et des recommandations dans la temporalité d'élaboration et de validation du projet. Elles ne présentent **en aucun cas une obligation d'amender le projet** mais **proposent des pistes d'amélioration**.

Objectifs UFS présents dans l'axe 1 du PADD du SCoT du Pays Seine-et-Tillev



Classement des objectifs UFS dans le SCoT CC Cœur de Loire



11 objectifs UFS bien abordés

1. Améliorer la qualité de l'air extérieur
2. Améliorer la qualité et la gestion des eaux
3. Améliorer la qualité et la gestion des sols
4. Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle
5. Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements
6. Assurer la sécurité des habitants
7. Assurer les conditions d'attractivité du territoire
8. Construire ou réhabiliter du bâti de qualité
9. Aménager des espaces urbains de qualité
10. Préserver la biodiversité et le paysage existant
11. Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes



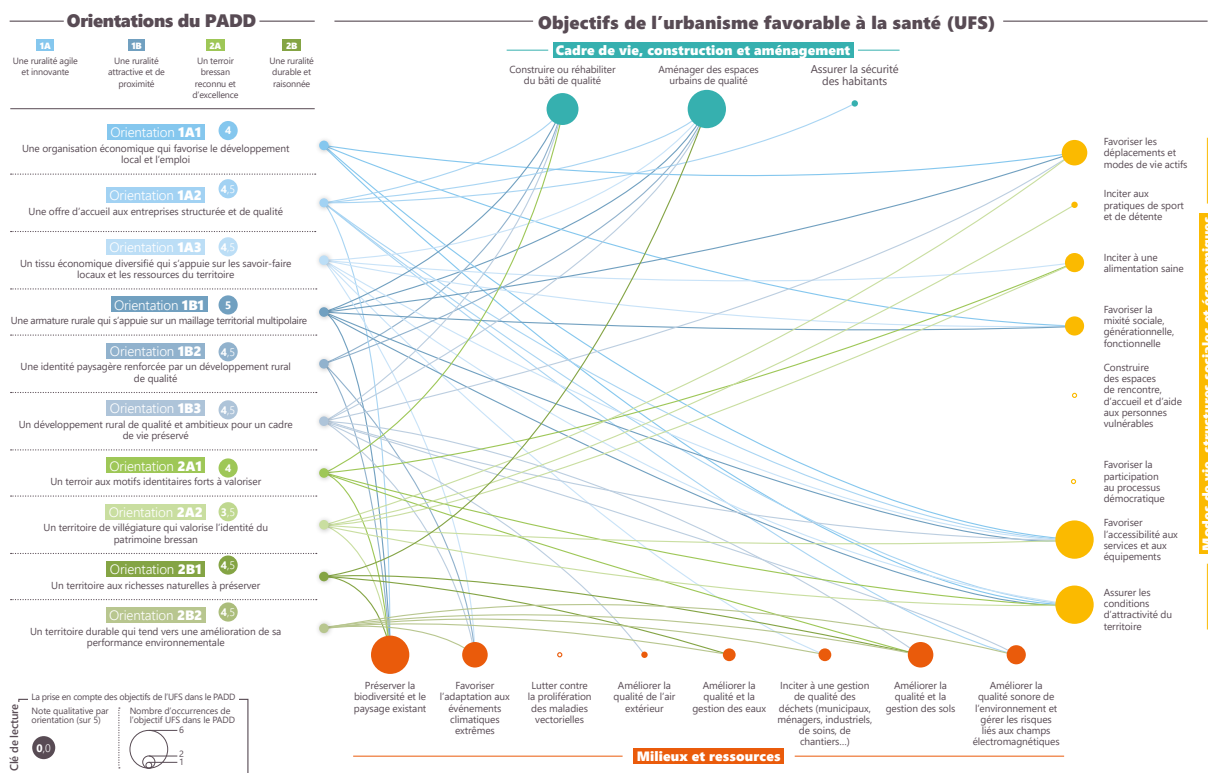
6 objectifs UFS à développer

1. Favoriser les déplacements et modes de vie actifs
2. Inciter à une gestion de qualité des déchets
3. Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables
4. Inciter aux pratiques de sport et de détente
5. Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques
6. Inciter à une alimentation saine



2 objectifs UFS non abordés

1. Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles
2. Favoriser la participation au processus démocratique
> Cet objectif UFS n'est pas présent dans ce genre de documents d'urbanisme, il n'est pas nécessaire de l'ajouter



La Toile de l'UFS ci-dessus est un outil graphique développé par l'AUDAB afin de visualiser toute l'analyse du projet au regard des objectifs d'UFS. La Toile de l'UFS permet d'identifier d'un seul regard les objectifs UFS présents et absents du projet.

Envie de découvrir d'autres exemples de toiles EIS ?



Scannez le QR Code ci-contre pour parcourir ou télécharger la toile ci-contre ou d'autres Évaluations d'Impact sur la Santé déjà réalisées par l'AUDAB.



Collectivités en région, vous souhaitez...

... Réaliser une EIS ?

Contactez par email les Unités Territoriales Santé Environnement (UTSE) de l'ARS

Doubs (25) : ars-bfc-dsp-se-25@ars.sante.fr
 Côte d'or (21) : ars-bfc-dsp-se-21@ars.sante.fr
 Nord-Franche-Comté (90) : ars-bfc-dsp-se-nfc@ars.sante.fr
 Saône-et-Loire (71) : ars-bfc-dsp-se-71@ars.sante.fr
 Jura (39) : ars-bfc-dsp-se-39@ars.sante.fr
 Nièvre (58) : ars-bfc-dsp-se-58@ars.sante.fr
 Yonne (89) : ars-bfc-dsp-se-89@ars.sante.fr
 Haute-Saône (70) : ars-bfc-dsp-se-70@ars.sante.fr

Renseignez vous sur le travail de l'ARS autour de l'UFS :

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/ufs-et-eis>

... Être accompagné sur l'UFS ?

Contactez l'AUDAB auprès de

Benjamin GRACIEUX
 06 09 72 06 94
benjamin.gracieux@audab.org
 Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AUDAB)

Directeur de la publication : Michel Rouget - Directrice des études : Isabelle Maquin - Rédaction : Noémie Dufernez - Relecture : Benjamin Gracieux - Conception graphique et mise en page : Dorianne Noriega - Impression : AUDAB.

Octobre 2025